



SECTION
DU
VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var
place besagne 83000 Toulon
Tél fixe : 04-94-03-82-90
Tél portable : 06-88-37-36-97
mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

Monsieur le conseiller,

Vous représentez ici M Attal, nouveau ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé des Comptes publics, qui se dit attaché par sensibilité politique personnelle au dialogue social et semble apparemment fier d'œuvrer dans un Ministère comptant autant de syndiqués.

C'est donc pour honorer cette confiance de nos mandants, sans faire un catalogue à la Prévert, que nous souhaitons attirer votre attention sur quelques points particuliers.

L'annonce est officielle depuis la conférence salariale convoquée par le nouveau Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques, Stanislas GUERINI : le point d'indice sera revalorisé de 3,5% avec effet rétroactif au 01/07/2022 sur la paye d'août 2022.

Vous comprendrez que cette revalorisation est très en deçà des attentes et des besoins des agents après un quinquennat de gel inédit et avec un niveau d'inflation dont les économistes nous disent qu'il devrait perdurer.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 25% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000, pas moins de 8% sur le seul quinquennat précédent et les choix gouvernementaux d'exclusivement relever l'indice minimum de traitement ont entraîné un tassement de la grille indiciaire sans précédent.

D'historique du moins dans sa présentation, l'augmentation de 3,5% du point d'indice devient toute relative, au regard de tout ce que les personnels de la fonction publique ont perdu depuis 20 ans.

Il est donc impératif de redonner de l'attractivité à la fonction publique en proposant des grilles indiciaires remaniées avec des hausses significatives, traduisant des déroulements de carrières attractifs sauf à vouloir en finir avec une fonction publique de carrières !

Nous appartenons à une administration dont le savoir-faire est reconnu par tous. Le ministre ayant même été jusqu'à la qualifier d' « administration d'élite ». Elle le doit à l'implication quotidienne de ses personnels et à leur attachement hors norme au service public comme ils en ont encore fait la démonstration pendant la crise sanitaire. Mais lorsqu'il s'agit de reconnaître cet engagement les mesures peinent à dépasser les mots.

Pour manifester cette reconnaissance, d'autres actions doivent être menées ! Parmi elles, citons :

- la revalorisation de l'**IMT** (l'Indemnité Mensuelle de Technicité), véritable reconnaissance de la technicité des agents, qui, elle, ne faiblit pas !
- la revalorisation du point **ACF**, harmonisée à 55,05€ depuis la fusion de 2008 !

Ces deux volets rentrent dans le cadre de l'amélioration du régime indemnitaire des personnels de la DGFIP, promise par le Directeur Général dans l'accord d'octobre 2021 signé par les organisations syndicales représentatives de la DGFIP dont la nôtre. Cet engagement doit désormais être respecté et déboucher sur des améliorations concrètes pour l'ensemble des agents.

En complément, n'oublions pas de compenser les effets de l'inflation sur :

- la révision et revalorisation des barèmes et indemnités en matière de logement, de remboursement des repas, nuitées et kilomètres
- l'augmentation de l'allocation de télétravail et son dé plafonnement

Le Var, comme beaucoup de départements du littoral, propose un cadre de vie certes agréable, mais très onéreux. Vous comprendrez donc que cette question financière ne soit pas une simple question politique ou budgétaire, mais reflète une réalité quotidienne pour les agents.

Agents qui à ce jour, refusent de se triturer les méninges : ils veulent simplement pouvoir travailler dans de bonnes conditions et avec suffisamment de personnel !

Concernant justement les emplois, nous avons une simple question :

Jusqu'à quand la DGFIP sera-t-elle considérée comme le 1^{er} pourvoyeur de suppression d'emplois de la fonction publique d'État au nom d'une exemplarité que plus personne ne suit ?

Pensez-vous que notre famélique éléphant puisse encore avancer ?

Ou au contraire, osez-vous un véritable changement, celui consistant à ne plus imposer ces éternelles et répétitives suppressions d'emploi, de redynamiser nos services, de se battre pour sauvegarder nos missions et redonner aux agents la fierté d'y travailler plutôt que de continuer à les décourager ?

Dans le Var, le tsunami du NRP a frappé la DDFIP de plein fouet. Tous les secteurs ont été impactés, et une grande majorité de services n'ont toujours pas pu en absorber les effets délétères. Certains, comme le Titanic, sont d'ores et déjà en train de couler y compris avec des conséquences personnelles délicates.

Pourtant d'autres réformes semblent déjà se profiler à l'horizon. Quid de l'avenir des PCE ? Des PCR ? Du contrôle varois dans sa globalité, pourtant performant ? De l'enregistrement ?

Autant de questions pour lesquelles les personnels attendent des réponses !

Le Var est un très beau département ! Il est dommage que l'emploi du temps du ministre, certes contraint, l'empêche de le visiter et d'aller à la rencontre des agents, qui auraient pu lui expliquer et lui montrer la réalité du terrain, sans filtre et sans langue de bois. Cela aurait montré l'intérêt que les agents de la DDFIP du Var, et de la DGFIP en général, représente pour leurs ministres.

Il n'en est malheureusement rien !

Quel sera d'après vous l'impact de votre visite sur les personnels ? Il ne tient qu'à vous qu'il ne se résume pas à quelques photos et poignées de mains.

Apparemment, les considérations politiques et économiques priment. L'urgence reste à la gestion de la crise, le service public peut attendre.

Sachez cependant que pour nous,

**LE SERVICE PUBLIC A UNE HISTOIRE,
NOUS VOULONS LUI DONNER UN AVENIR !!**